

neuses-lieuses et les tracteurs, les plus importantes et les plus coûteuses machines qu'il doive se procurer. Il y a 4 ou 5 ans, le cultivateur pouvait acheter un tracteur pour \$6,000 ou \$7,000 pour accomplir le travail nécessaire. Le tracteur qu'il faut pour faire ce travail aujourd'hui, lorsque le cultivateur cherche à exploiter sa ferme d'une façon rentable, coûte entre \$10,000 à \$12,000. Une moissonneuse-batteuse qui, en 1962, coûtait \$11,000 se vend à l'heure actuelle plus de \$15,000. Mais nul n'ignore que, pendant cette période, le prix de vente des céréales n'a pas changé. Comme agriculteur et au nom des agriculteurs, c'est, à mon avis, l'un de nos principaux problèmes. Je veux donc insister sur le fait que nous devrions tenter d'obtenir un prix plus élevé en vertu de l'accord international sur le blé.

Le député de Moose-Jaw-Lake-Centre a parlé de l'élévateur de la ville de Moose-Jaw. J'ai la ferme conviction que nous n'utilisons pas assez nos élévateurs terminus à l'intérieur du pays. Ces installations sont là pour qu'on s'en serve. Il y a deux ans, je crois qu'on a emmagasiné environ 238,000 boisseaux de grain dans cet élévateur. L'an dernier, on y a emmagasiné environ 600,000 boisseaux de céréales n° 6. Mais on les a retirés dès la fin de la campagne agricole. Je partage l'opinion du député de Moose-Jaw-Lake-Centre à cet égard, et j'affirme qu'on pourrait utiliser nos élévateurs davantage.

A l'heure actuelle, à mon avis, on devrait moderniser l'outillage utilisé pour la manutention des céréales. Ce principe a été démontré dans l'industrie automobile. Les chemins de fer essayaient de transporter des automobiles dans tout le pays avec des moyens désuets et les camions ont tout à fait remplacé les chemins de fer pour ce genre de trafic. Nous devons moderniser notre outillage. Nous devons avoir des wagons modernes qui pourront transporter trois ou quatre fois plus de céréales qu'ils ne le font à l'heure actuelle. Je sais que cette question relève du ministre des Transports, mais je parle du mouvement des céréales et dans ce cas le ministre du Commerce est responsable.

A mon avis, nous devrions avoir des wagons pouvant contenir 4,000 ou 5,000 boisseaux de grain. Nous devrions avoir des trains affectés exclusivement au transport des céréales, pour nous permettre de transporter le grain au terminus et revenir immédiatement prendre un autre chargement. On pourrait alors utiliser avec plus d'efficacité les élévateurs terminus. On soutiendra probablement qu'il en coûterait beaucoup d'argent pour installer, nettoyer et mettre en place cet équipement pour la manutention des céréales.

Nous sommes à l'âge de l'automatisation et je crois que l'automatisation de ces installa-

[M. Watson (Assiniboia).]

tions serait moins coûteuse que le maintien des structures actuelles. Je ne retiendrai pas l'attention du comité plus longtemps, mais j'insiste, monsieur le ministre; nous devons essayer d'obtenir ces choses très bientôt, à savoir, la modernisation de nos installations pour la manutention des céréales et un meilleur prix en vertu de l'Accord international sur le blé.

L'autre formule serait d'imposer le contrôle des prix aux sociétés productrices d'outillage agricole. Je me rends compte que si l'on imposait ce contrôle, l'effet s'en ferait sentir à tous les échelons. Nous devons adopter une attitude plus sévère à l'égard des sociétés qui fabriquent du matériel agricole; cela nous mettra aux prises avec le problème des relations ouvrières et des syndicats.

A mon avis il nous faut envisager ces problèmes et, dans les circonstances actuelles, les producteurs doivent obtenir un meilleur prix pour leurs céréales, ou il nous faudra imposer une réglementation stricte des prix pour les instruments aratoires. Si non, nous devons renoncer à la production commerciale des céréales.

M. McLelland: Monsieur le président, je n'ai que quelques mots à dire sur le sujet. Je tiens tout d'abord à offrir mes meilleurs vœux au ministre qui est maintenant comptable envers le Parlement de la Commission canadienne du blé. J'espère qu'il s'intéressera de plus en plus à ce domaine de responsabilité et, lors de son séjour à Paris la semaine prochaine, qu'il songera aux problèmes des producteurs de blé de l'Ouest canadien. Si le ministre pense avoir besoin d'un conseiller de ce côté-ci de la Chambre pour l'accompagner à Paris, je pourrais peut-être me mettre à sa disposition. Je pourrais ainsi le mettre au courant des questions d'actualité concernant les producteurs de blé de l'Ouest canadien, et nous en arriverions probablement à quelque entente à ce sujet.

Dans son discours devant les délégués du syndicat du blé de la Saskatchewan, le ministre des Finances a laissé entendre que les ventes de blé aux marchés d'Europe semblaient instables. A la lecture de cette déclaration, je me suis demandé ce que le ministre voulait dire. Il aura peut-être l'obligeance d'éclaircir la situation au moyen d'une déclaration, dès qu'il sera fixé sur la nature des problèmes. J'espère qu'il ne faut pas déduire de la remarque du ministre que le marché de blé européen pourrait nous être fermé à cause des prix. Mais quelle que soit la situation, j'ose croire que le ministre l'examinera et fera une déclaration concernant la nature possible des problèmes.

Je compte également que le ministre s'assurera des délégués commerciaux dans toutes les